



COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
Procès-verbal de la réunion qui a eu lieu
le lundi 4 avril 2011, à 14 h,
au Palais législatif, salle 254

DÉCISIONS

1. La Commission a examiné et approuvé les prévisions budgétaires de l'exercice 2011-2012 du Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts.
2. La Commission a convenu d'affecter 5 000 \$ au paiement des frais de reproduction du fauteuil du président de l'Assemblée, M. Samuel Jackson, qui a été perdu au cours de l'incendie du musée Stonewall en 2007. Elle a pris cette décision pour reconnaître les liens historiques entre le fauteuil et l'Assemblée législative du Manitoba des années 1890.
3. La Commission a examiné et adopté le Rapport annuel de la Commission de régie de l'Assemblée législative du Manitoba pour l'exercice 2010-2011.